



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 4 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 5
Nombre de votes pour : 23
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 28 mars 2017

Présents : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Hélène LORME (jusqu'à 20h28), ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Catherine MAIGNAN,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Amaud JEAN,
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Absent :

Christine CABEZAS

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h58

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

FINANCES

DL.17.019 - Affectation des résultats – Budget Ville

Le Maire expose :

Le résultat du budget général suit les règles suivantes :

- Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit être obligatoirement affecté au résultat déficitaire de la section d'investissement.
- L'affectation en report à nouveau permet de financer tant des charges de fonctionnement que des charges d'investissement.
- L'affectation des résultats tient compte des reports d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

Considérant les éléments suivants du compte administratif 2016 :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses mandatées	10 792 809,15 €
Recettes recouvrées	12 317 985,26 €
Résultat de l'exercice	1 525 176,11 €
Reprise des résultats 2015	1 913 192,12 €
Résultat de fonctionnement	3 438 368,23 €
Incorporation résultat d'exploitation eau	938 337,43 €
Résultat de fonctionnement cumulé	4 376 705,66 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses mandatées	1 426 468,45 €
Recettes recouvrées	1 122 279,40 €
Résultat de l'exercice	- 304 189,05 €

Reprise des résultats 2015	1 393 534,97 €
Résultat d'investissement	1 089 345,92 €
Incorporation résultat d'investissement eau	142 180,83 €
Résultat d'investissement cumulé	1 231 526,75 €

Restes à réaliser	
Dépenses reportées	1 330 379,28 €
Recettes reportées	68 602,00 €
Résultat des reports	- 1 261 777,28 €
Besoin de financement de la section d'investissement	- 30 250,53 €

Après présentation en commission « Finances Ressources Humaines » du 13 mars 2017, il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'affecter 30 250,53 € au financement de la section d'investissement
- d'affecter le solde, soit 4 346 455,13 € en report à nouveau au budget primitif 2017,
- et reprendre la somme de 1 231 526,75 € au compte 001 en recettes d'investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 23 pour et 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN), les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 13 avril 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 24 avril 2017
 et publication ou notification le : 25 avril 2017



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-17-019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-24T17-28-33.00 (MI205648565)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170424-DL-17-019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Affectation des résultats - Budget ville

Date de décision : 24/04/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : DL.17.019-FIN-affectation des résultats - budget ville.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/04/17 à 17:28

Date 24/04/17 à 17:28

Date 24/04/17 à 17:38

Par RICHARD Aurélie

Par RICHARD Aurélie